



#### 4-Affectation résultats exercice 2020-Commune

Le Maire présente le résultat de clôture 2020 de la Commune 91 935 € :

- En fonctionnement : +61 385.40 €
- En investissement. : +30 549.60 €

Il propose de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement (cpte 023) en investissement (cpte 021). 38 203.49 €

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE les reports sur l'exercice 2021 de la Commune et AFFECTE une partie de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit 38 203.49 € (cpte 021).**

#### 5-Vote des taux 2021

Le Maire expose qu'il est indispensable d'augmenter les recettes fiscales, notamment celle du foncier bâti qui n'a pas été réévaluée depuis plusieurs années.

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**AUGMENTE de 6% le taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti à 30.48 % dont 16.72% taux départemental pour l'exercice 2021 et MAINTIENT le taux d'imposition de la taxe foncière sur le non bâti à 57.52% pour l'exercice 2021, soit un produit attendu des taxes de. 51 928 € pour un montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale de 43 405 € inscrit au budget primitif 2021.**

#### 6-Vote budget primitif 2021 Commune

Le Maire présente le budget primitif 2021 de la Commune qui se décompose comme suit :

La section d'investissement et la section de fonctionnement sont en équilibre.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	270 440.60	218 716.31
Dépenses	270 440.60	218 716.31

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE le budget primitif 2021 Commune tel que présenté.**

#### 7-Approbation compte de gestion et compte administratif 2020-BPA lotissement

Le Président de séance expose :

Le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du lotissement de La Fontaine se présente comme suit :

A cela viennent s'ajouter les résultats de l'exercice précédent, soit -17 638.60 en investissement et -10 787.08 en fonctionnement.

Le résultat de clôture 2020 est déficitaire de -52 321.68 :

- 41 534.60 en investissement
- 10 787.08 en fonctionnement.

Le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe du lotissement de La Fontaine est en tous points conforme au compte de gestion transmis par le comptable public.

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	199 026.11	313 477.33	512 503.44
Titres de recettes émis	157 491.51	159 592.33	317 083.84
Réduction de titres	0.00	0	0
<b>Recettes nettes</b>	<b>157 491.51</b>	<b>159 592.33</b>	<b>317 083.84</b>

<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	199 026.11	170 379.41	369 405.52
Mandats émis	181 387.51	159 592.33	340 979.84
Annulations de mandats	0.00	0.00	0.00
<b>Dépenses nettes</b>	<b>181 387.51</b>	<b>159 592.33</b>	<b>340 979.84</b>

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-23 896.00</b>		<b>-23 896.00</b>
-------------------------------	-------------------	--	-------------------

Ayant entendu l'exposé du président de séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 du budget annexe du lotissement de La Fontaine.**

### 8-Vote budget annexe lotissement 2021

Le Maire propose le budget primitif annexe du lotissement de « La Fontaine » 2021 qui se décompose comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
<b>Recettes</b>	<b>223972.52</b>	<b>314 161.08</b>
<b>Dépenses</b>	<b>223 972.52</b>	<b>171 063.16</b>

La section de fonctionnement est en suréquilibre et la section d'investissement en équilibre.

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE le budget primitif annexe du lotissement de « La Fontaine » 2021 tel que présenté.**

### 9-Plan de financement aménagement trottoir T1

Le Maire rappelle à l'assemblée :

- qu'il avait été décidé lors de la séance du 18 décembre 2020 de prévoir la mise en place d'un dispositif sécuritaire afin de sécuriser les piétons depuis le carrefour RD3 jusqu'à la sortie du village en direction de Boron RD13 ;

Le Maire propose le plan de financement suivant :

<b>Coût HT</b>	
Travaux ROGER MARTIN :	
Lot 1	112 310.70 €
Lot 2	11 000.00 €
Mission de maîtrise d'œuvre BEJ	<u>10 388.00 €</u>
	<b>133 698.87 €</b>

**FINANCEMENT avec subventions sollicitées**

Commune (fonds propres ou emprunt)	26 739.78 €	20%
Conseil Départemental-Partenariat aux communes	53 479.09 €	40%
Etat-DETR	<u>53 480.00 €</u>	<u>40%</u>
	<b>133 698.87 €</b>	100%

**Après examen, discussion et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents SOLLICITE les aides financières au Conseil Départemental au titre du partenariat avec les communes pour la réalisation d'aménagements de sécurité en agglomération sur les routes départementales. 2021 ainsi qu'à l'Etat au titre de la DETR 2021**

**Questions diverses**

Règles d'heures de jardinage et de bricolage ainsi que pratique de l'écobuage à rappeler.

Fin de séance à 21h15

La secrétaire de séance,  
*LECUYER Magali*

